

Mercredi, 8 Septembre 1880

SOMMAIRE

L'ELECTEUR. ON DEROGÉ. ECHOS DU JOUR. LETTRE D'UN PASSANT. CAUSERIE. CONSEIL DE VILLE. NOUVELLES DE MANITOBA. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. ASSOCIATION DES CABARINIERS. NOTRE-DAME DE LOURDES. A TRAVERS OTTAWA. ÇA ET LÀ. MARCHÉS D'OTTAWA. MA CHÈS ÉTRANGERS. FEUILLETON—A TRAVERS CHAMPS: Par Henry Gréville.

L'ELECTEUR

Il existe à Québec une petite feuille libérale qui s'appelle l'Électeur. Elle a pour mission de continuer la tâche commencée par le défunt Éclair, mais qu'il avait interrompue avant de rendre le dernier soupir. Il n'avait pas voulu dépasser avant d'essayer du moins de se réformer. Le temps lui a manqué.

L'Électeur est publié par une compagnie qui compte parmi ses patrons les gros bonnets du parti libéral: MM. Joly, Laurier, Pelletier, Langelier, etc. Il est censé avoir pour rédacteur M. Gagnon, député de Kamouraska à la Chambre locale, mais il paraît qu'il compte principalement sur l'active collaboration de M. François Langelier, professeur à l'Université-Laval, pour épicer les plats plus ou moins indigestes qu'il sert chaque jour à ses lecteurs.

Cette petite feuille démocrate a failli crever de dépit en apprenant que M. Tassé avait pris la direction de la Minerve. Pour faire diversion à ses dithyrambes en faveur du radicalisme et du régime Gambettiste, elle a le cynisme de vouloir essayer de ruiner M. Tassé dans l'estime des honnêtes gens, en le qualifiant d'homme taré. Le rédacteur de l'Électeur ne traiterait pas plus dignement le premier voyou venu.

Que le rédacteur de l'Électeur le sache, il faut autre chose que son ipse dixit pour faire perdre à M. Tassé sa réputation d'honnête homme. Ses adversaires politiques à Ottawa peuvent ne pas éprouver d'amour tendre pour lui, car il les a toujours combattus énergiquement et vivement. Mais il est une chose que le plus invétéré de ses ennemis n'a jamais osé mettre en doute, du moins en face du public, c'est l'honorabilité du député d'Ottawa.

Il est plus facile d'accuser à la légère que de prouver. Aussi, en l'absence de M. Tassé, nous croyons pouvoir prendre la liberté de sommer l'Électeur d'établir son accusation en fait. Ce ne sont pas des paroles en l'air qu'il nous faut, ce sont des faits. Tant que l'organe rouge n'aura pas relevé le gant, nous le tiendrons pour un lâche et vil calomniateur.

ON DEROGÉ

Chacun sait avec quel décorum sont conduites les délibérations de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, en Angleterre. Montalembert a écrit de fort belles pages à ce sujet. Il paraît, toutefois, qu'en terminant la session de 1880, les représentants anglais ont dérogé notablement aux antiques habitudes. C'est M. O'Connor qui a mis le feu aux poudres en proposant que l'item de \$32,000 destinés à payer les traitements des officiers de la Chambre des lords, soit supprimé dans le bill des subsides. Cette proposition a donné lieu à de vifs débats et a été finalement rejetée.

Une autre proposition de M. Parrell, à l'effet d'amender le bill d'enregistrement, a provoqué de la part d'un des ministres, M. Forster, une déclaration qui a soulevé tout un orage. M. Forster a sévèrement blâmé la Chambre des lords du dédain avec lequel on y a traité ce bill d'enregistrement et déclaré que si cette Chambre persistait dans semblables manières d'agir, on aurait bientôt à modifier sa constitution. Son discours a été accueilli par des applaudissements frénétiques.

Sir Stafford Northcote s'est chargé de répondre. Il a chaleureusement protesté contre la menace lancée, par un ministre de la Couronne, à l'adresse de la Chambre des lords et exprimé l'espoir que les autres ministres ne partagent pas les sentiments de leur collègue. Mais sir William Harcourt a répliqué dans le sens de M. Forster. De là grand émoi, lorsque M. John Bright est venu mettre le comble à l'agitation en affirmant que la Chambre des lords contrecar-

rait tous les efforts des communes pour pacifier l'Irlande. M. Aylmer, député conservateur, a qualifié de de trahison envers la constitution le discours de M. Bright. Un des "Home Rulers," M. Callan, a fait un violent discours contre les représentants athées et les presbytériens ignorants. L'Orateur a voulu lui faire rétracter ces paroles; il a refusé et l'Orateur l'a suspendu pour le reste de la session. Il s'est retiré en saluant profondément et envoyant des baisers de la main, à droite et à gauche. Les journaux prétendent que M. Callan était ivre. Shame!

Telles sont quelques-unes des scènes qui ont signalé l'avant-dernière séance de la Chambre des communes. Le Times dit à ce propos: "Quand des scènes pareilles ont lieu, il est temps que la session finisse et nous sommes heureux que la prorogation soit fixée à mardi."

A la Chambre des lords, le comte de Granville, ministre des affaires étrangères, a déclaré que M. Forster lui avait dit n'avoir exprimé que son opinion personnelle, sans vouloir aucunement engager la responsabilité de ses collègues.

En Angleterre, on n'attache pas grande importance aux scènes dont nous venons de donner une idée. Elles prouvent néanmoins deux choses: d'abord, que les idées révolutionnaires ont de violents avocats à la Chambre des communes; ensuite, que le ministère actuel n'exerce qu'un contrôle bien faible sur le parlement.

ECHOS DU JOUR

Les ministres fédéraux, actuellement en Angleterre, s'embarquent jeudi pour le Canada.

Le Telegraph, de Québec, annonce que l'honorable monsieur Laurier est assez gravement malade.

On a découvert et prévenu l'organisation d'un nouveau complot contre la vie du Czar.

Le Mail prétend que les dépêches publiées par les journaux américains au sujet des troubles en Irlande, sont considérablement exagérées.

La société américaine pour l'avancement des sciences, qui vient d'avoir sa réunion annuelle à Boston, s'est presque engagée à venir tenir ses séances à Montréal en 1882.

Le parlement anglais a été prorogé hier après-midi. Le discours du trône est presque entièrement consacré aux relations étrangères et ne mentionne rien que nos lecteurs ne connaissent déjà.

D'après les nouvelles qui nous sont communiquées du comté de Brome, les candidats aspirant à la succession de feu M. Chandler, seraient le Dr Prince et M. Manson, conservateurs, et M. Fisher, libéral et ancien candidat malheureux.

Le Globe cherche à raviver la question d'abolir le Sénat. Cette question est complètement perdue. Cette question est morte. Personne n'a même songé à en parler dans les récentes élections de Toronto, et nous croyons qu'il n'en sera pas question davantage dans la prochaine élection de Selkirk.

Nos voisins s'étonnent quelque peu qu'une banque canadienne, la banque de Montréal, soit la plus considérable du continent. Elle a un capital de \$12,000,000; une réserve de \$3,000,000, et pour \$17,000,000 de dépôts. A son agence de Chicago seulement, elle fait plus d'affaires qu'aucune autre banque, surtout sur le change sterling.

Les rumeurs qui circulent depuis quelques jours au sujet de la vente du chemin de fer du Nord ont préoccupé notre conseil de ville. Comme on le verra par notre rapport, à la dernière séance, il a été nommé une députation qui doit avoir immédiatement une entrevue avec l'honorable M. Chapeau.

Si la France est aujourd'hui si riche et si prospère, après les revers de 1870-71 qui devaient, aux yeux de certains gens, l'anéantir, c'est parce qu'elle a su appliquer judicieusement le système de protection. L'Angleterre commence à s'en apercevoir. Par exemple, les primes qu'elle offre aux navires qui font le commerce d'exportation, les primes spéciales qu'elle accorde aux navires de pêche commencent à inquiéter les armateurs de Glasgow qui demandent protec-

tion aux ministres des affaires étrangères. Nous pourrions citer mille autres faits qui indiquent, chez les Anglais, un retour très prononcé aux idées protectionnistes.

Un teneur de livres qui a du mérite, c'est le rédacteur de la Concorde. Pour grossir la somme que coûtera, selon lui, la construction du chemin de fer du Pacifique, il y inclut \$100,000, valeur de 50,000 acres de terres, évalués à \$2 l'acre que le gouvernement concède aux entrepreneurs de la ligne. Notre confrère voudrait il nous dire ce que valent, en réalité, ces terres, tant qu'une voie ferrée ne les traversera pas? Il sera possible ensuite de refaire son calcul fantaisiste.

Nous lisons dans le Mail de samedi: "Hier, notre correspondant de Montréal a eu une entrevue avec un des principaux membres du gouvernement de Québec au sujet des rumeurs allant à dire que le chemin de fer du nord allait être affermé ou vendu à M. Gooderham, de Toronto. Le ministre a formellement nié cette rumeur en rappelant à notre correspondant la dérogation de l'honorable M. Chapeau, dans le même sens, à la fin de la session dernière. Les personnes sérieuses qui ne sont point aveuglées par l'esprit de parti n'ont, dès l'abord, ajouté aucune foi à cette rumeur qu'ils regardent comme une nouvelle sensation."

Un statisticien russe s'est amusé à calculer la distance que parcourt en un an la main d'un compositeur d'imprimerie.

Il pose en principe qu'un compositeur habile, travaillant dix heures par jour (abstraction faite de la distribution et de la correction), compose 12,000 lettres. En comptant l'année à 300 jours ouvrables, on arrive donc au total de 3,600,000 lettres.

Or, le trajet de la case au compositeur et du compositeur à la case étant évalué à 2 pieds cela fait en tout 7,200,000 pieds, 20,500 pieds forment 1 mille géographique, de sorte que le voyage fait en un an dans ces conditions par la main du compositeur est d'environ 300 milles.

La presse française se préoccupe beaucoup d'une cause qui vient d'être récemment jugée. Un ouvrier boulanger, nommé Baude, résidant à Saint-Denis, a empoisonné toute une fournée de pain pour se venger, dit-il, de son patron. Baude était ivre au moment où il a commis cet acte.

Trois cents personnes ont mangé du pain de la dite fournée; toutes ont été bien malades; mais aucune n'est morte. Le tribunal a condamné Baude à la peine de mort. Le recours en grâce est basé sur deux points principaux: 1° l'homme était ivre; 2° sa tentative n'a été définitivement fatale à personne.

La peine doit elle être commuée, oui ou non? Telle est la question, intéressante, à notre avis, pour les clubs de discussion qui vont reprendre leurs séances.

Les journaux d'agriculture français publient le relevé suivant de la dernière récolte:

En France, la récolte a donné une bonne moyenne. Les pays suivants restent au dessous de la moyenne dans ces proportions: Italie (Nord), 30 pour cent; Roumélie, Haute et Basse Bavière, 25 pour cent; Italie (sud) et Wurtemberg, 15 pour cent; Autriche et Mecklembourg, 5 pour cent; Grande Bretagne, Irlande et Saxe, 10 pour cent; Courlande, 20 pour cent; Russie centrale, 40 pour cent. La Prusse, le Palatinat, Bade, la Suisse, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Italie centrale, la Hollande, la Russie méridionale, la Serbie et l'Égypte atteignent presque la moyenne. En Espagne, la récolte est faible.

Le Mail donne de sévères avis aux jeunes gens qui s'obstinent à solliciter de l'emploi dans les bureaux du gouvernement. "La manie de demander des places du gouvernement, dit notre confrère, devient une véritable rage. En voici un récent exemple: On va avoir besoin de vingt-cinq employés pour le travail de bureau, (nous ne parlons pas du travail au dehors), quand on commença à faire le recensement. Or, il y a déjà quinze cents demandeurs pour ces vingt-cinq places. Ceux dont les demandes seront acceptées font vraiment plus pitié qu'en vie. Ces positions ne seront que temporaires, et ceux qui vont les obtenir, se trouveront bientôt obligés de recommencer à solliciter encore, tandis que les requérants dont les demandes seront rejetées, pourront, pendant ce temps-là, avec un peu de talent et d'énergie, s'assurer un avenir bien meilleur. Dans neuf cas sur dix, la meilleure

chose qui puisse arriver à un chercheur de places du gouvernement, est de voir sa demande rejetée, surtout s'il s'agit d'un jeune homme doué d'énergie qui se trouve ainsi forcé d'employer, d'une manière beaucoup plus avantageuse, les talents dont il peut être doué."

LETTRE D'UN PASSANT

Un homme qui a pour des Sauvages—Un point d'une longueur surprenante—Les capitalistes étrangers—La presse canadienne—Changement d'allures—Retour de l'opinion publique.

En 1876, je me trouvais à Montréal. Nombre d'étrangers revenant de l'exposition de Philadelphie et s'y rendant, arrivaient chaque jour à "la ville" et en visitaient les monuments et les environs. Je fis alors la connaissance d'un charmant jeune homme, fils d'un riche agronome français, s'occupant lui-même d'agriculture, et parlant en homme expérimenté. C'est cet homme qui, dans la section de l'agriculture, à la grande exposition. Il passa un dimanche à Montréal, et me demanda comment il pourrait bien employer l'après-midi de ce jour d'une manière agréable. Je lui suggérai de se rendre à Caughnawaga, où il verrait des Sauvages. L'idée lui sourit. Mais avant de partir, il me prit à part, et sur un ton mystérieux me dit: "J'ai des armes des modèles les plus nouveaux; je vous prêterai même volontiers un revolver ou une carabine; car, enfin, ces sauvages ne seraient-ils pas dangereux?"

Je partis d'un grand éclat de rire. Lui, consultant de calmer ses appréhensions, de ne point emporter son arsenal, et, chemin faisant, je lui expliquai comment les Sauvages qui habitent la province de Québec ne sont aucunement à craindre, si ce n'est qu'ils insistent un peu trop pour vendre, à des prix fort élevés, aux étrangers des bibelots dont la fabrication est, pour eux, une spécialité.

Vers la même époque, j'avais lu, dans un journal parisien, au cours d'une description, d'ailleurs assez exacte, de la ville de Montréal, que le pont Victoria, structure admirable, etc., etc., reliait Montréal à Halifax. L'écrivain français avait, d'un coup de plume, transporté l'Halifax sur l'emplacement où se trouve Saint-Laurent. Rien que cela!

Plusieurs écrivains canadiens, M. le Dr Hubert Larue, M. B. Sulte et autres, ont spirituellement relevé ces erreurs de journalistes et publicistes français. Je n'ai donc point à revenir sur ce sujet. Mais chacun doit être heureux de constater que ces bêtises deviennent chaque jour plus rares, et bientôt elles seront impossibles ou souverainement ridicules, même aux yeux de nos compatriotes d'outre-mer.

Mais les erreurs de géographie, ou même d'histoire, nous sont pratiquement moins préjudiciables que l'ignorance ou les idées fausses qui ont longtemps prévalu relativement aux ressources du Canada.

Un travail fort curieux serait de faire l'histoire des déceptions que les capitalistes français ont éprouvées et des pertes énormes qu'ils ont subies dans des pays qui avaient su choisir des agents habiles pour se "faire mousser",—suivant une expression vulgaire qui rend bien ma pensée. Que de millions européens enfouis dans des entreprises que les agents des républiques d'Amérique du Sud, du Chili, du Pérou et d'autres pays lointains avaient su lancer adroitement sur le marché français! Je ne parle pas des emprunts Turcs et des projets de mille autres spéculateurs qui ont eu facilement raison de nos capitaux français depuis un demi-siècle. Qui ne se rappelle les pompes étonnantes que ces messieurs publiaient à la quatrième page des journaux de Paris et les brillants prospectus qu'ils faisaient circuler?

Pendant ce temps, absorbés par nos luttes intérieures, luttant pour notre autonomie, nous n'attribuons pas la moindre attention à la situation, et nous nous sommes laissés aller à une magnifique montagne, ce qui fait que l'on respire chaque matin un air pur et odorant qui dilate les poumons et nous remplit d'aise.

Nous fîmes une longue promenade dans les bois, une véritable ascension sur la montagne qui me permit d'admirer divers points de vue remarquables. Comme il est bon parfois de prendre un peu de repos, nous le trouvâmes au collège où, avec la délicatesse d'attention qui distingue notre clergé, nous assistâmes à une revue militaire.

Vous riez, amis lecteurs, que je vous parle ici d'une revue militaire, mais voici dans quelles circonstances. Vous savez que l'honorable M. Masson a eu l'heureuse pensée d'organiser une compagnie de cadets dans chaque collège; je dis heureuse pensée, parce que rien n'est meilleur pour la jeunesse que de faire l'exercice, d'habituer le corps aux diverses marches régulières du soldat et d'associer ses membres par le maniement du fusil.

Je croyais tout d'abord avoir affaire à des conscrits; mais pas du tout. Imaginez quarante cadets parfaitement alignés, la tête haute, la poitrine effacée, l'air martial et je dirai même provocateur, opérant marches et contremarches comme de vieux soldats; faisant l'exercice à la bayonnette aussi résolument que s'il se fût agi de repousser une charge de cavalerie, le tout fort bien commandé par un jeune capitaine. Le défilé se fit magnifique en tête avec un ensemble parfait.

La revue se termina par... des compliments sincères que je leur adressai avec joie, car j'appris que ces jeunes gens ne s'exerçaient que depuis trois mois. Cela fait suffisamment l'éloge de leur instructeur.

bles. Appliquons-nous à les bien étudier nous-mêmes, en premier lieu, puis à en répandre la connaissance à l'étranger. Les résultats ne se feront pas attendre, et, bientôt les clameurs des alarmistes, les jérémiades hypocrites des incapables, dont le seul but est de vivre aux dépens de ceux qui veulent bien les écouter, en un mot tout ce brouhaha qui, après tout, ne signifie absolument rien, n'aura même plus l'effet de faire détourner la tête aux gens sérieux qui ont à cœur de voir progresser notre pays.

UN PASSANT

Ottawa, le 8 septembre, 1880.

CAUSERIE

"Ainsi qu'Alexandre-le-Grand, à son entrée dans Babylone..." Pour dire la vérité, je ne suis pas ce célèbre personnage et je ne suis jamais entré dans Babylone; mais je me suis permis de descendre la rivière Outaouais pour me rendre, à Rigaud. Ceci est déjà de l'histoire ancienne, c'est évident. Étaient présents: Son Honneur le maire au fauteuil et MM. les échevins Hency, Lauzon, Starns, Rochey, Scott, Lewis, Masson, Coleman, Egleson, Jamieson, Harris, Saint-Jean, Bingham et Christin.

Diverses pétitions et communications sont reçues, entr'autres une lettre de Son Honneur le maire dont voici la traduction: "Bureau du maire, "Le 6 septembre 1880. "Aux membres du conseil de la cité d'Ottawa: "MESSIEURS,—Je désire vous signaler ce qui se passe relativement au chemin de fer projeté de Toronto et Ottawa. Vous savez que le conseil de 1879 s'occupa activement de cette entreprise. Il paraît que la charte a été transférée à des personnes qui cherchent à s'assurer le contrôle du chemin de fer de Q. M. O. et O. Je recommande donc au conseil de nommer une députation chargée d'aller trouver l'honorable M. Chapeau, premier ministre de la province de Québec, et de lui soumettre des recommandations de nature à protéger la population d'Ottawa, ainsi que celles des villes et villages situés le long de la ligne contre le coup fatal qui va être porté à la ville et à la province de Québec, si le gouvernement favorise un projet ayant pour but d'ancrer celui du chemin de fer de Toronto et Ottawa, résultat qui aurait la vente ou la location du chemin de fer de Q. M. O. et O., à moins que des mesures ne soient prises en même temps pour assurer la construction immédiate de la ligne de Toronto et Ottawa.

"Je suis, etc., "C. H. MACKINTOSH, "Maire."

Il est proposé par l'échevin Scott, secondé par l'échevin Starns et résolu, après quelques pourparlers, que la députation soit composée de Son Honneur le maire et de MM. les échevins Egleson et Lauzon et qu'elle se mette de suite en rapport avec l'honorable M. Chapeau et autres membres du gouvernement de Québec à ce sujet.

Les rapports des comités suivants sont lus et adoptés: finances, travaux publics, aqueduc, feu et éclairage. Une motion relative au montant dû par l'ancien locataire du marché est adoptée avec amendement.

Après quelques pourparlers, le conseil s'ajourne.

NOUVELLES DE MANITOBA

(Du Métis du 2 septembre.)

—MM. Kitson et Frs. Gignras, de Saint-Boniface, sont partis lundi pour Saint-Paul, Minn., en voyage de plaisir.

—Mercredi, 25 août, un employé du train de ballast, nommé Victor Charette, de Saint-Pie, s'est fait atrocement mutiler entre les stations de Dufro-t et Otterburne. Et a expiré avant de recevoir des secours.

—La rentrée des élèves au collège et au convent a eu lieu hier soir. Ce matin, la messe du Saint-Esprit a été dite par Sa Grâce Mgr Taché, à la cathédrale.

—Il y a eu, mardi soir, à l'hôtel de ville, exposition des produits destinés aux exhibitions de Montréal et de Toronto. MM. Decazes, de Winnipeg, V. Mager et Marston, de Saint-Boniface, et Sénécal, de la Baie Saint-Paul, ont exposé des produits qui ont attiré l'admiration. M. Begg part demain avec les articles pour Montréal.

—Nous lisons dans le Quotidien: "Nous sommes heureux d'annoncer que M. Sévère Thérberge, avocat, résidant à Saint-Joseph de la Beauce, vient de commander les machines nécessaires pour fabriquer des papiers, chez MM. Carrier et Lainé, habiles machinistes, de cette ville. Cette nouvelle fabrique sera en opération, dans la paroisse de Saint-Joseph de la Beauce, au mois d'octobre. M. Thérberge se propose d'exporter le produit de sa fabrique. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite dans sa nouvelle entreprise."

Le Froid Arrive

Nous conseillons à nos pratiques de s'y attendre, cette année, et ne pas attendre que le froid soit arrivé pour commander leurs

POELES!

Notre stock pour cette saison sera on ne peut plus complet.

H. Meadows et Cie

Dépot de Fûtes de la "Capitale," 525—Rue Sussex—525

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION En grande Variété

CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS

63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Pourquoi vous devriez acheter vos Chapeaux de R. J. DEVLIN

Parce qu'il importe directement des manufacturiers. Parce qu'il connaît parfaitement ce que le public désire, et prend ses mesures en conséquence. Parce qu'il n'a qu'un seul prix, et toujours le plus bas. Parce que vous obtenez toujours de lui les meilleurs Chapeaux et les dernières modes.

R. J. DEVLIN

LEÇONS DE MUSIQUE

Mlle MCCARTHY, graduée de l'Institut de Nazareth, Montréal, pour l'instruction des aveugles, est prête à donner des leçons de musique, d'harmonie et de chant au No. 412, rue Wellington, Ottawa.

R. J. DEVLIN

LEÇONS DE MUSIQUE

Mlle MCCARTHY, graduée de l'Institut de Nazareth, Montréal, pour l'instruction des aveugles, est prête à donner des leçons de musique, d'harmonie et de chant au No. 412, rue Wellington, Ottawa.

RÉFÉRENCES: MM. le Prof. ar. Gust. Smith, et Orm. et fils. Ottawa, 6 septembre 1880. Im.



FOURNISSEUR DE

Son Excellence le Gouverneur-Général (Ét. bil. en 1854.)

Thés de la nouvelle saison,

Noir, Young Hovell et du Japon

DE 30 Cts. A \$1 LA LIVRE

GARANTI VÉRITABLE ET PUR

CAFÉ, CHOCOLAT ET CACAO.

Magnifiques effets d'épicerie en boîtes.

VINS ET LIQUEURS

Purs et non adulterés.

Je continue le principe de ventes au comptant, car je considère que les ventes rapides et les petits profits sont à l'avantage de l'acheteur et du vendeur.

THOS. PATTERSON

59, Rue Rideau,

PROVINCE DE QUÉBEC,

MUNICIPALITÉ DE COMITÉ D'OTTAWA.

AVIS public est par les présentes donné par J. O. Archambault, secrétaire-trésorier, à tous intéressés.

Qua la résolution du Conseil Municipal du comté d'Ottawa, passée le dix Septembre dernier (1879), aux fins de séparer le Canton d'Egan et celui de Kensington et de former de chacun de ces Cantons deux Municipalités séparées à être connues sous les noms de "Municipalité du canton d'Egan" et "Municipalité du canton de Kensington," dans le dit comté d'Ottawa, a été approuvé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, en Conseil, le deuxième jour de Septembre courant, (1880), tel que voulu par le Code Municipal de la Province de Québec, suivant qu'il a été par une copie dûment certifiée de l'ordre en Conseil déposé et filé au bureau du Conseil Municipal du dit comté d'Ottawa, le sixième jour de Septembre 1880.

Hull, ce 6ième jour d'Archambault, (Signé) J. O. ARCHAMBAULT, Secrétaire-Trésorier.

(Vraie copie)

J. O. ARCHAMBAULT, Secrétaire-Trésorier.

C. B. MAJOR, AVOCAT,

Papineauville, Québec.

M. Major suit toutes les cours d'Asymer, Hull et Lachute.

J. O. ARCHAMBAULT

NOTAIRE PUBLIC, etc.

S'occupe d'affaires professionnelles, agences, collections, etc. à Hull, bureau principal, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., à Ottawa, rue Queen, No 82, vis-à-vis le petit marché, à LeBreston Flats, de 7 h. p.m. à 9 h. p.m. Hull, 10 août 1880. lan.

Le Froid Arrive

Nous conseillons à nos pratiques de s'y attendre, cette année, et ne pas attendre que le froid soit arrivé pour commander leurs

POELES!

Notre stock pour cette saison sera on ne peut plus complet.

H. Meadows et Cie

Dépot de Fûtes de la "Capitale," 525—Rue Sussex—525